

Réf: Dossier 420719

Avis de constitution

SOCIETE « ALACRITE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SICOI 2 APRES LE PETIT
MARCHE NON LOIN DU TERMINUS 25 EN FACE DE ROBOT
COTE D'IVOIRE, Lot 2272, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALACRITE »

Objet : TRANSPORT - ELECTRO-MECANIQUE - COMMERCE
GENERAL - INFORMATIQUE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SICOI 2 APRES LE PETIT
MARCHE NON LOIN DU TERMINUS 25 EN FACE DE ROBOT
COTE D'IVOIRE, Lot 2272, Ilot 158

Dirigeant(s) M DOGO ALAIN DARIUS GOHOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06446 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39499/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

